VILLE D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 juin 2023

Secrétaire de séance : madame Dany SANIEZ

n°4.3.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Stage culturo-sportif.
Proposition de modification
des tarifs votés en réunion du 22 mars 2023.

Monsieur le Président rappelle que par délibération du 22 mars 2023, le conseil municipal a adopté :

- sur proposition de la commission enfance, jeunesse, sport et vie scolaire le principe de l'organisation d'un stage culturo-sportif pour 24 jeunes pendant les vacances de printemps du lundi 24 au vendredi 28 avril
 - sur proposition de la commission de la prospective financière les tarifs afférents.

Or, deux activités parmi les plus importantes n'ont pu être réalisées : l'initiation cirque prévue au centre le Boulon et le projet d'arts plastiques.

De ce fait, la commission de la prospective financière en réunion du 25 mai 2023 a proposé une minoration des tarifs votés le 22 mars 2023.

Monsieur le Président invite le conseil municipal à émettre un avis sur la nouvelle grille tarifaire proposée.

Modification tarifs - Stage Culture – Maison de la jeunesse				
QF CAF	Aulnésiens		Non Aulnésiens	
	Pour rappel	Modification 2023	Pour rappel	Modification 2023
	voté 2023	arrondie	2022	arrondie
QF < 749	10,50€	6,00 €	21,00€	12,00€
750 ≤ QF <999	13,50€	8,50€	27,00€	17,00€
1000 ≤ QF < 1499	16,00€	10,50€	32,00€	21,00€
QF ≥ 1500	19,50€	12,50€	39,00€	25,00€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable à la nouvelle grille tarifaire proposée.

Fait et délibéré, en séance, à Aulnoy-lez-Valenciennes, à la date que dessus.

La secrétaire de séance, Dany Saniez Pour extrait conforme, Le Président Julien Dusart

Publiée sur le site internet le : Jeudi 13 juillet 2023 Envoyée et reçue au contrôle de l'égalité le : 15 juin 2023